



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Téléphonie mobile

Question écrite n° 23357

Texte de la question

M. Thibault Bazin attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'action et des comptes publics, chargé du numérique, sur le déploiement de la téléphonie mobile sur le territoire national. Dans de nombreux départements, comme la Meurthe-et Moselle, la présence de zones dites blanches persiste en grand nombre. Il est donc encore difficile dans certaines communes rurales d'y développer une activité économique et sociale, voire même d'utiliser du matériel médical utilisant le réseau mobile. Plusieurs communes n'ont toujours pas été retenues. Pourtant, en 2018, le Président de la République a promis de permettre l'accès à la téléphonie mobile en 2022 à l'ensemble de la population. Cependant, le quota alloué annuellement pour tenir cet objectif est insuffisant. Il vient lui demander ce que le Gouvernement compte entreprendre dès 2020 pour renforcer les actions en vue du déploiement de la téléphonie mobile sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2022, comme promis.

Données clés

Auteur : [M. Thibault Bazin](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23357

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : [Numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 14 septembre 2020

Question publiée au JO le : [1er octobre 2019](#), page 8427

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)